



Bien informés les hommes sont des citoyens. Mal informés ils deviennent des sujets.

Alfred SAUVY

Conseil d'administration du jeudi 30 novembre 2017

Présents : Les Ameniers ; Cap brun / Petit bois ; La Palasse / La Barentine / Pont du Suve / Collet de Gipon ; La Rode ; La Serinette / Les Amoureux / La Barre ; Sibras / Val Fleuri ; Super Toulon / Faron.

Excusés : Aguillon ; Mourillon sud / La Mitre ; Ste Musse / La Ginouse ; Toulon Nord-Est.

Absent : Brunet ; Mourillon centre / Port marchand / Lamalgue.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV du dernier CA.
- Les courriers (version allégée).
- Compte rendu journée Air Paca sur les ports.
- Rencontre avec la députée madame Muschotti.
- Compte rendu réunion sur la révision du Scott.
- Compte rendu de la réunion Sittomat.
- Tour de table des demandes importantes des CIL, non résolues, pour relance par la Fédération.

APPROBATION DU DERNIER PV :

Aucune remarque n'étant apportée, le PV est **adopté à l'unanimité.**

COURRIERS ARRIVÉS :

17 09 01 Réponse Levy.pdf
17 10 03 ADPF Dréal et Préfet .pdf
17 10 03 MART lien facebook.pdf
17 10 11 Feuteun propreté après manifestations.pdf
17 10 14 ADPF Article conf de presse.pdf
17 10 16 COURRIER PROGRAMMATION EVENEMENTS NOEL.docx
17 10 17 air pac a inscription pour journée les ports.pdf
17 10 17 Lettre M. David Dircab HF.pdf
17 10 21 de mart courrier Préfet 23 octobre 2017 PPA 83 - Copie.doc
17 10 26 Dates de réunions SCoT.pdf
17 10 31 ADPF demande de creation d'un lien vers leur site.pdf
17 11 01 Mourillon centre 11 novembre.pdf
17 11 04 reunion sittomat.pdf
17 11 06 ADPF affaire Viard.pdf
17 11 07 CC sittomat.pdf
17 11 10 Air Paca septembre2017.pdf
17 11 10 Bulletin mensuel Var octobre2017.pdf
17 11 13 Delorme info réunion avec Tantot.pdf

17 11 14 Réponse feunteun horaire AG.pdf
17 11 17 mart conv AG.pdf
17 11 17 Réunion SCoT 28 nov.pdf
17 11 17 Réunion SCoT mer du 4 dec.pdf
17 11 18 CR journée air paca par Moati.pdf
17 11 24 Air paca liens pour journée de l'air.pdf
17 11 27 MAIF avis d'échéance.pdf

COURRIERS ENVOYÉS :

17 10 03 Projet de lettre Falco horaires AG.pdf
17 10 04 Communiqué de presse pollution.docx
17 10 26 Projet de lettre pour M.David.docx

COMPTE RENDU JOURNÉE AIR PACA SUR LES PORTS.

Georges nous commente le communiqué de presse de la Fédération à ce sujet.

A Toulon la pollution atmosphérique due au transport maritime est mal connue. Néanmoins, elle contribue de manière non négligeable à la pollution de l'air de la ville.

Selon AIR PACA, l'organisme agréée en charge de l'évaluation de la pollution, la qualité de l'air est bonne à Toulon un peu plus d'un jour sur deux. Le reste du temps elle est moyenne ou médiocre. C'est-à-dire que sans dépasser les normes européennes de qualité de l'air, la population est soumise à une pollution de fond persistante. C'est cette pollution de fond, plus que les pics épisodiques, qui contribue selon les pneumologues au développement des affections respiratoires et cardio-vasculaires (Celles-ci causent annuellement 48000 décès en France.)

La pollution en particules fines est due pour moitié aux transports et pour moitié à l'industrie et au chauffage.

La pollution en dioxyde d'azote est due pour les trois quarts aux transports, dont 14% environ pour les transports maritimes.

Améliorer la qualité de l'air à Toulon nécessite d'agir sur toutes les sources d'émission de polluants atmosphériques. Concernant les émissions d'origine maritime la Fédération des CIL de l'Est Toulonnais a exprimé récemment deux souhaits, auprès des autorités portuaires :

- ***La mise en place de stations de mesures de la pollution liée au trafic maritime,***
- ***Le raccordement électrique des navires, dès lors qu'ils restent plus de deux heures à quai et que la puissance électrique demandée le permet.***

Elle a également demandé au préfet, en mai dernier, que soient précisées, dans le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), les mesures de prévention à prendre par les autorités portuaires civiles. Elle n'a pas reçu de réponse à ce jour.

Le projet de grand quai dans la darse vielle, dont l'enquête publique est annoncée au printemps 2018, fait craindre aux riverains du port marchand un accroissement de la pollution et des nuisances liées à la très grande taille des navires en escale.

La fédération des CIL de l'Est ne remet pas en question la possibilité pour Toulon de recevoir les grands navires de croisières pour des raisons économiques et touristiques évidentes. Elle souhaite cependant que, dans le cadre d'une concertation, réunissant l'ensemble des acteurs concernés, soit élaboré un plan d'avenir de la rade, conciliant les enjeux économiques ainsi que les enjeux de bien-être et de santé publique. Cet objectif implique de rechercher, pour les ferries et les navires de croisières, des emplacements d'accueil appropriés bénéficiant de tous les équipements qui permettent de supprimer les émissions de polluants, à quai, ou de les filtrer.

André Trédé nous fait ensuite le compte rendu de la journée :

La journée s'est déroulée par une présentation très intéressante sur les résultats de la pollution de l'air par les bateaux, mais surtout sur les difficultés de mise en œuvre des méthodes pour la réduire. Il a été beaucoup question du port de Marseille et des ports de Corse, Ajaccio et Bastia.

Air Paca a réussi à faire venir des élus, responsables du Port de Marseille, des armateurs, et enfin des citoyens habitant proche des ports.

On apprend que les USA depuis longtemps appliquent, à tous ses ports, des règles plus strictes que celles de l'Europe. La Chine également avec son plan quinquennal est déjà largement engagée dans cette même lutte contre la pollution. L'Europe du Nord applique les nouvelles règles, seuls les ports de Méditerranée restent le mauvais élève....

On prend acte de l'engagement des représentants de Corse, tant au point économique, technique et politique pour faire évoluer les choses très rapidement. Le passage au GNL (Gaz liquide), la mise en place de portiques électriques ou la mise en place de scrubbers dernière génération aideront à cela, un panel de solutions car il n'en existe malheureusement pas qu'une seule pouvant régler le problème.

On ne peut que regretter l'absence totale de tout représentant du département du VAR, surtout quand on sait que Toulon deviendra en janvier 2018 la 4^{ème} métropole sous le soleil méditerranéen, et lorsque Mme HUMMEL, maire de La Valette du Var résume que cette nouvelle étiquette a été demandée pour ne pas disparaître, car elle ne veut pas voir le Var se faire cannibaliser....

On remercie Air Paca d'avoir donné la parole à un professeur pneumologue qui a confirmé ce que notre fédération a toujours mis en avant, c'est-à-dire que l'on doit certes, lutter contre les pics de pollution mais surtout la plus importante la pollution de fond.

La nécessité réside donc dans une lutte sur tous les fronts.

On nous confirme, par les responsables chargés des solutions techniques énergétiques et innovantes, que le port de Toulon peut sans aucun problème être alimenté par un réseau électrique suffisant pour la mise en place de portiques ad hoc.

Il ne s'agit que de le vouloir. Certes cela coûte cher, environ 1,5 millions d'euros, mais il existe des aides et des taxes. Si chacun le veut on pourra y arriver.

Et enfin, nous avons demandé la mise en place de capteurs supplémentaires pour cibler de manière plus précise cette pollution due aux bateaux. Il faut faire remarquer à ce sujet qu'elle est liée à la pollution automobile car le ballet incessant des véhicules pour un séjour en Corse et celui du chargement/déchargement du fret par les camions, ajoutent à la pollution portuaire.

La construction du grand quai pose de véritables problèmes nécessitant une réflexion préalable et la mise en place de solutions adéquates.

RENCONTRE AVEC LA DÉPUTÉE MADAME MUSCHOTTI.

Nous avons présenté cinq dossiers. Le temps imparti étant limité, nous sommes restés plus longtemps sur des dossiers pour lesquels nous avons le plus de compétence.

- Nous avons parlé du TCSP dans un contexte général de mise en avant de la pollution toulonnaise en affirmant que le projet de Falco était bien plus polluant, car non électrique, car ayant une capacité moindre, et n'étant pas en site propre sur tout son parcours, il ne réduirait pas considérablement le nombre de voitures, il ne diminuerait pas non plus le nombre de bus circulant sur le Bd de Strasbourg. Nous avons contesté les chiffres de fréquentation de Chenevard, ne voyant pas comment depuis 2008 il a pu être diminué de moitié, et donc qu'une nouvelle enquête ménage déplacement aurait dû être diligentée. Le projet de PDU prévoyant 4 lignes "HNS" au lieu d'une ligne de tram grèverait beaucoup le coût d'un BHNS par rapport au tram. Enfin nous avons avancé le fait qu'en dernier ressort, c'est le Préfet qui signe la DUP et qu'il serait bien que le gouvernement lui donne quelques consignes pour que soit respectées, dans cette ville, les obligations en matière de pollution.
- Il a été abordé également le problème des TER. L'accent a été mis sur le manque de régularité et de capacité, ce qui fait que les gens travaillant en dehors de l'agglomération préfèrent utiliser leur véhicule d'où la pollution qui en résulte. Pour augmenter le cadencement des trains il serait souhaitable que la ligne entre Aubagne et Toulon passe en priorité 1 et donc la nécessité d'avoir un doublement de l'infrastructure existante.

- Sur la pollution portuaire, il lui a été fait part de la position que nous avons au sujet du carburant utilisé, de notre désir que les navires puissent être branchés sur l'électricité lorsqu'ils restent plus de deux heures à quai ; du déplacement des ferries sur Brégaillon et enfin de notre inquiétude de voir le lieu d'implantation du grand quai retenu par TPM. Nous lui avons dit que nous verrions ce quai plus au sud, au niveau de DCNS et que nous souhaitions son appui auprès des ministres concernés pour demander à la marine la cession d'une surface maritime pour cela.
- Il a été abordé également le problème des fermetures des bureaux de poste dans les quartiers, en souhaitant que si cela est inéluctable, le service au public soit maintenu intégralement.
- Le dernier point abordé, étant celui des ordures ménagères stockées et La Mole pour être ensuite acheminées sur Lagoubran avec tous les problèmes de pollution, de gêne à la circulation et de bruit.

Nous avons eu en face de nous une personne très à l'écoute et très réceptive. Ses questions montraient qu'elle connaissait déjà les problèmes.

Elle nous a dit qu'elle allait faire des questions écrites au gouvernement, car celle-ci seront inscrite au journal officiel, alors qu'une question orale, ne l'est pas et que ça ne sert qu'à se montrer à la Télévision. Elle va aussi alerter directement Nicolas Hulot.

Nous avons aussi signalé que le préfet ne nous répondait pas aux courriers envoyés.

COMPTE RENDU RÉUNION SUR LA RÉVISION DU SCoT.

Georges Laurent

Assez désespéré par ce type de réunion où les choses sont déjà ficelées et qui ne sont que des réunions d'information et non de concertation.

Il y a eu une présentation des gens de l'ODAT qui sont des techniciens compétants mais qui ne présentent que des objectifs. Il faudrait que chacun assiste à ces réunions car il est difficile de restituer ce qu'il s'y est dit, avoir les diapos, etc. Ce n'est donc qu'un sentiment personnel que Georges nous donne. Le SCoT couvre 34 communes, beaucoup plus que TPM. C'est un document directeur pour l'ensemble de la vie de ce grand bassin, un document d'orientation générale mais qui devrait être plus précis qu'il ne l'est dans un certain nombre de domaines et il n'y a pas beaucoup de différence par rapport au SCoT précédent, et il est même en retrait au niveau des transports et de la répartition des commerces et des habitations. Il n'y a pas de plan d'ensemble pour redynamiser les centres villes avec des parkings, des transports en commun fiables, confortables, plus rapides que la voiture. C'est une politique globale qui n'est pas annoncée dans ce SCoT.

Anne-Marie Reboul

- Il y a plein de bonnes intentions mais à chaque fois il y a le contre point : On va le faire en centre-ville mais si on ne peut pas le faire en centre-ville on le fera en périphérie. Ils avaient pris le même leitmotiv pour le SCoT précédent, avenue 83 est sorti et personne ne l'avait vu venir, parce que le SCoT disait : c'est une zone à reconversion, objectif indéfini, et donc Mme Hummel s'est engouffrée là-dedans.

Prenons la démographie : Elle est faible sur l'ensemble du territoire :

- Sur la CA Sud Sainte Baume - qui en 2013 détenait le record de baisse en PACA - elle est négative depuis 2008,
- Il en va de même sur la CC Méditerranée Porte des Maures
- Sur la CC de la vallée du Gapeau, elle l'est depuis 2014
- Enfin sur TPM elle n'est que de 0,8 %

Selon l'INSEE entre 2008 et 2014 la population a gagné, 3416 habitants sur le territoire du SCoT soit une augmentation de 0,62% qu'on peut qualifier de faible. Dans le même temps les CA Dracénoise et de la Provence Verte ont accueilli deux fois plus d'habitants.

1. Comment expliquer ce qui semble être un manque d'attractivité du territoire du SCoT ?
2. Quelles solutions pour résoudre le fait que la croissance plus rapide des territoires voisins impacte les mobilités qu'elle induit sur le périmètre du SCoT.

Sur la question du vieillissement de la population, il est plus rapide qu'ailleurs en France. Selon l'INSEE en 2030, 17,3% de la population du SCoT aura plus de 75 ans contre 12,1% en 2013. En 2040, c'est 19,7% qui aura plus de 75 ans.

Concrètement, que nous est-il proposé pour intégrer cette réalité dans l'adaptation du territoire ? Par exemple en praticabilité des espaces urbains, d'offres de services et d'équipements adaptés, etc. ?

Il ne nous a pas été présenté la planche du SCoT 1 sur laquelle figuraient les transports collectifs.

Le projet présente des différences notables : Qu'est devenu le TCSP de Saint Mandrier au Pradet ? Et la deuxième ligne perpendiculaire ?

Le SCoT 2009 annonçait étudier l'opportunité d'une desserte ferroviaire/TCSP de l'aéroport : cette étude a-t-elle été conduite ? Si oui, quels sont ses résultats ?

Le SCoT 2009 prévoyait des lignes principales de bus complémentaires pouvant bénéficier d'aménagements de priorité pour les communes de Six-Fours et Carqueiranne ainsi que pour Hyères via le site d'Olbia : pourquoi le projet ne fait plus apparaître ces améliorations ?

Le Document d'objectif du SCoT s'impose aux PLU et PDU. Le 9 octobre 2015 le syndicat a délibéré pour maintenir le SCoT 2009 en vigueur. Celui-ci prévoit un TCSP de St Mandrier au Pradet, cette disposition des pages 9 et suivantes du document d'orientations générales est opposable aux PDU. Pourquoi le PDU approuvé par TPM en décembre 2016 ne la respecte pas ?

Sur TPM, à peine un actif sur deux travaille dans sa commune de résidence, sur les autres EPCI ce taux est encore plus faible : il y a là un gisement de candidats à des mobilités TC adaptées. Où sont les éléments d'analyse des mobilités à l'intérieur du SCoT et les propositions qui s'imposeraient aux différents PDU pour une offre TC adaptée à cette échelle ?

Le taux de trajets domicile travail en Transport en Commun est bien plus faible sur TPM, (9,3%) qu'à Nice (18,3%) ou Marseille/Aix (15,1%). Il est de 2,4% sur CC Méditerranée Porte des Maures, 4,6 % sur Sud Sainte Baume et 3% sur la vallée du Gapeau. Ce retard est considérable et préjudiciable à l'environnement. Comment orienter dans le projet de SCoT la politique des TC de façon réaliste et efficace, étant donné que le renforcement des lignes TER n'est pas espéré avant 2040 ?

Sur TPM, plus de 70% des trajets domicile travail sont effectués en voiture, contre 58% sur la métropole de Nice. Pour les autres EPCI du SCoT ce taux atteint ou dépasse 80%. On ne voit pas comment le SCoT propose de rattraper ce retard ?

Bien que le TCSP n'ait pas été réalisé alors qu'il est élément majeur du SCoT 2009, il a été décerné un satisfecit au SCoT. Quand cette évaluation a-t-elle été exécutée. Cela conduit à demander de préciser les critères et indicateurs qui seront déterminés pour suivre les effets du schéma sur l'environnement.

Lors des réunions il ne nous est pas laissé la possibilité d'avancer ces remarques et ces questions.

Il est proposé de faire une lettre ouverte ou de se joindre à d'autres associations pour faire connaître nos remarques. Cela n'empêche pas chaque association d'agir de son côté, et d'aller sur le site du SCoT sur lequel il y a possibilité de déposer remarques et questions.

Tous les CIL sont invités à s'emparer des remarques et questions avancées ci-dessus.

André Trédé va préparer une trame qui sera soumise aux CIL.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION SITTOMAT.

Alain Even nous fait part de cette réunion.

Il y a 28 déchetteries gérées par le SITTOMAT dans le Var. Mais pour Toulon il faut aller à Lagoubran. Il est aberrant de ne pas pouvoir aller dans la déchetterie la plus proche de chez soi. Monsieur Di Giorgio dit qu'il faut attendre la métropole pour éventuellement changer cela. Un seul incinérateur dans le Var, celui de Lagoubran.

Depuis 2016, St Tropez est compris dans le périmètre du SITTOMAT. En 2017 il y avait 16 tonnes par an de déchets en provenance de cette ville et en 2019 il en est prévu 16.000 tonnes par

an. Ces déchets entreposés à La Mole pendant l'été, seront ensuite acheminés sur Lagoubran pendant la nuit nous dit-on et en passant par l'autoroute !!! A part Hyères Toulon on voit mal quelle autoroute emprunter. Ceci pose de vrais problèmes environnementaux (bruit et pollution) et de circulation.

L'incinérateur ne provoquerait pas de pollution. Ce que l'on voit n'est que de la vapeur d'eau. Il serait tout de même bon qu'Air Paca fasse des contrôles dans ce secteur, bien que le SITTOMAT soit membre d'Air Paca ce qui peut nous interroger !

TOUR DE TABLE DES DEMANDES IMPORTANTES DES CIL, NON RÉSOLUES, POUR RELANCE PAR LA FÉDÉRATION.

La Serinette : Rendez-vous le 5 décembre avec Monsieur Tantot directeur régional de La Poste. Pétition contre la fermeture du bureau de poste de la Serinette. Quels critères retenus pour cette fermeture ? Discussion autour du sujet, mais revoir sur les deux derniers compte rendus du CA. Ag le 29 mars.

Cap brun : satisfait des réponses rapides de la mairie. D'accord avec la pétition faite par la Serinette. Gros travail sur le dossier du parking de l'anse Tabarly et du sentier du littoral. Le dossier nous sera communiqué en Janvier. D'accord pour le mettre à l'ordre du jour de l'AG de la Fédération du 8 février. Ag du cil le 17 mai.

La Rode : Adresse de l'institut de la mer. A été envoyé en début d'année avec le CR de CA.

Siblas : Les demandes de travaux de routine sont satisfaites. Pour les demandes faites au cours de OGN, il n'y a pas de suivi de la part du cil, donc pas de réalisation car les responsables de services ne font pas remonter à Madame Feunteun. Augmentation considérable des cambriolages dans le quartier. Demande de ronde et de caméras. Animation de Noël : le 2 décembre bourse aux jouets, le 17, père Noël et le 22 père Noël à la maternelle de la Loubière.

Faron : Demande à ce que les remarques soient faites au moment des CA ou sur les compte rendus pour attirer l'attention de la Fédé si quelque chose n'est pas fait correctement.

Les Ameniers : Giratoire du Pont de Suve pratiquement terminé. Reçoit un accusé de réception pour chaque demande, mais après ne sait pas ce qu'il en advient. Souhaiterait augmenter un peu son périmètre vers La Serinette.

PROCHAINES DATES À RETENIR :

19 janvier 2018 CA + AG statutaire (sans élus) + galette
8 février 2018 AG avec les élus salle F. Arnal à 17h30 + repas
22 mars CA
31 mai CA
27 septembre CA

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h35. Prochaine réunion le **vendredi 19 janvier**. Une convocation sera envoyée.

Le Président
Alain Even



Le Secrétaire
Jacques Chevrier

